

LEGENDE

--- Limite de commune

Limite de zone

Zones urbaines

UA	zone urbaine centralisée
UC	zone urbaine décentralisée
UD	zone urbaine décentralisée
UDa	zone à dominante d'habitat individuel en secteur d'habitat individuel
UDc	zone à dominante d'habitat individuel en secteur d'habitat individuel
Ud	zone à dominante d'habitat individuel en secteur d'habitat individuel
Uf	zone à dominante d'habitat individuel en secteur d'habitat individuel
Ug	zone destinée aux équipements publics

Zones à urbaniser

IUA	zone à urbaniser à la réalisation des réseaux
IUAa	zone à urbaniser à la réalisation des réseaux en secteur d'habitat individuel
IUAc	zone à urbaniser aux formes d'habitat individuel
IUAu	zone à urbaniser sous forme d'habitat individuel en secteur d'habitat individuel
IUAf	zone à urbaniser - couverture par étapes du PLU

Zone agricole

A	zone agricole
---	---------------

Zones naturelles et forestières

N	zone naturelle
Np	zone naturelle protégée
Nf	zone naturelle dédiée aux activités touristiques

Emplacement observé

Prévention des risques et nuisances

Périmètres de protection

Inondation: atlas hydrogéomorphologique

Risque de crue - Réponse 2 à 10 ans (R100)

Risque de crue - Réponse 100 ans (R1000)

Périmètre d'écoulement des eaux de pluie de cheville

Périmètre de protection des captages

Mouvement de terrain

Mines

Captage et station d'épuration

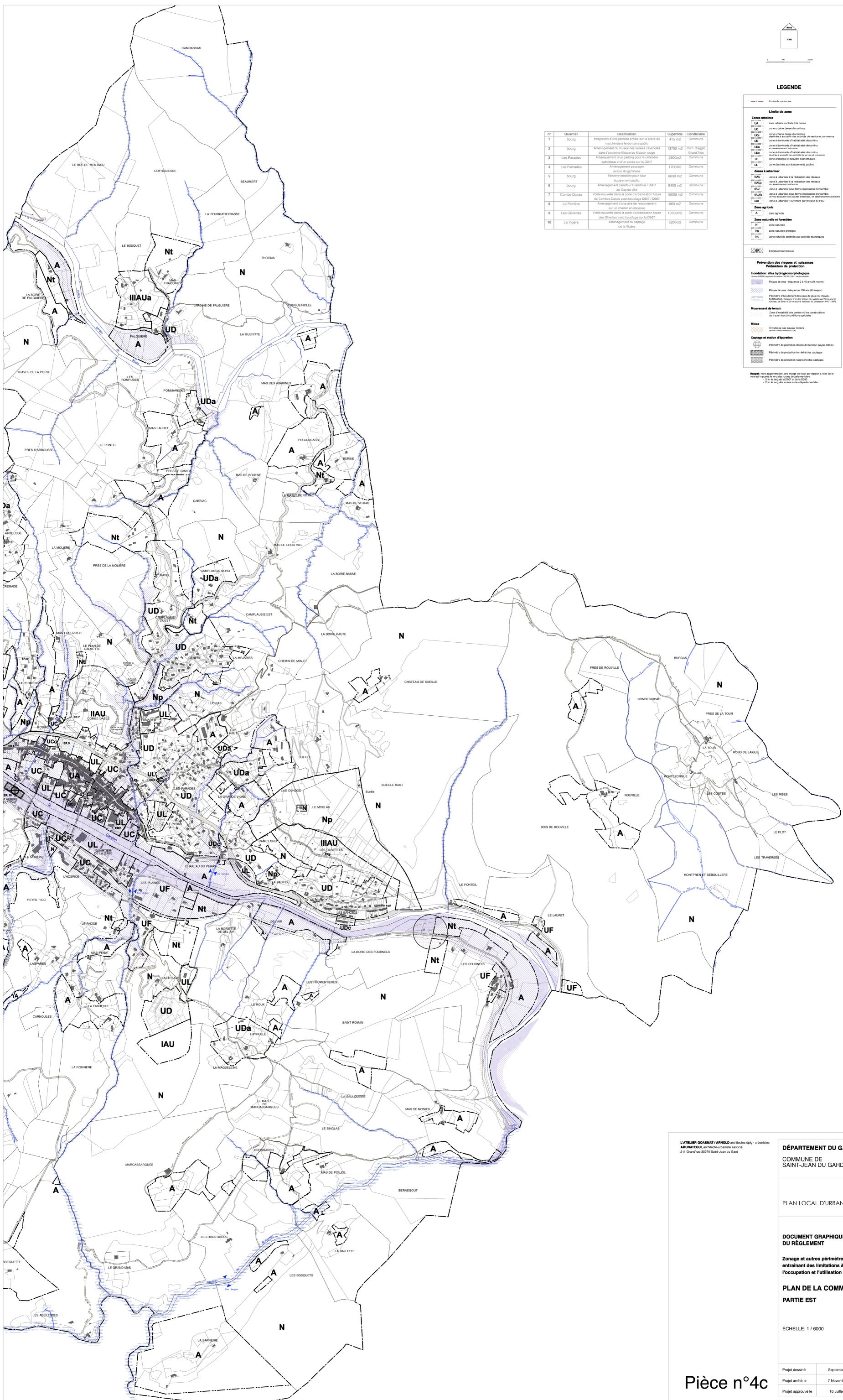
Station d'épuration

Périmètre de protection station d'épuration (rayon: 100 m)

Périmètre de protection immédiat des captages

Périmètre de protection rapproché des captages

n°	Quartier	Destination	Superficie	Bénéficiaire
1	bourg	Intégration d'une parcelle privée sur le plan de l'urbanisme dans le domaine public	415 m ²	Commune
2	bourg	Aménagement du musée des vallées cévenoles dans l'ancienne halle de la maison rouge	13700 m ²	Com. d'agglo. Grand-Mais
3	Les Paradés	Aménagement d'un parking pour le cimetière catholique et d'un accès sur la D907	36000 m ²	Commune
4	Les Fumades	Aménagement paysager autour du gymnase	17000 m ²	Commune
5	bourg	Régénération foncière pour futur équipement public	6630 m ²	Commune
6	bourg	Aménagement carrefour Grandrue / D907 au Clos de ville	6400 m ²	Commune
7	Combe Dasses	Vieille nouvelle dans la zone d'urbanisation future de Combe Dasses avec bouclage D907 / D983	15000 m ²	Commune
8	La Penière	Aménagement d'une aire de stationnement sur un chemin en impasse	960 m ²	Commune
9	Les Olivettes	Vieille nouvelle dans la zone d'urbanisation future des Olivettes avec bouclage sur la D907	13700 m ²	Commune
10	La Vigère	Aménagement du captage de la Vigère	3000 m ²	Commune



L'ATELIER GOASMAT / ARNOLD architectes dplg - urbanistes
AMUNATEU, architecte-urbaniste associé
 211 Grande Rue 30270 Saint-Jean du Gard

DÉPARTEMENT DU GARD
COMMUNE DE SAINT-JEAN DU GARD

PLAN LOCAL D'URBANISME

DOCUMENT GRAPHIQUE DU RÈGLEMENT

Zonage et autres périmètres entraînant des limitations à l'occupation et l'utilisation du sol

PLAN DE LA COMMUNE PARTIE EST

ECHELLE : 1 / 6000

Projet dessiné	Septembre 2008
Projet arrêté le	7 Novembre 2008
Projet approuvé le	16 Juillet 2009

Pièce n°4c